

300 millions d'euros pour la décarbonation de l'industrie ont été mobilisés par le plan de relance européen : l'exemple de la réduction de l'empreinte carbone du site industriel de Procter & Gamble en région Centre-Val de Loire

Avec 320 employés sur le site de Blois, Procter & Gamble fabrique environ 200 millions de bouteilles par an de shampoings et produits cosmétiques.



© Procter & Gamble

Ce site industriel, par le biais de relance européen, a modernisé ses compresseurs d'air et ses groupes froids. Par ailleurs, il récupère désormais la chaleur fatale issue de ses groupes froids et de ses compresseurs d'air, la remonter en température et la valoriser pour couvrir des besoins industriels d'eau chaude auparavant couverts par le gaz naturel. Cette opération, qui s'inscrit dans la stratégie de décarbonation à 2030 de l'entreprise, se traduit par une économie d'énergie de 5 900 MWh EP/an et évite l'émission d'environ 1 200 tonnes de CO₂ annuellement. Cela représente une réduction de plus de 24 % des émissions du site.

Région : Centre-Val de Loire

Commune : Blois

Année : 2021

Source : [Commission européenne](#)